

Nous nous réjouissons beaucoup de cet ouvrage réalisé sous la direction de Madame Giacinta Baudin et Emile Vitali, respectivement Directeur et Coordinateur de la Revue.

Nombreux sont les mérites de cette publication, le premier étant de proposer un outil de travail concret et maniable, qualités qui encouragent la lecture. Et cette lecture est une aide précieuse, grâce à ses contenus, d'une part, d'un haut niveau scientifique universitaire et d'autre part, porteurs d'expériences quotidiennes (chaque instituteur non seulement apprend quelque chose mais peut aussi enseigner autre chose) qui posent ainsi, à leur tour, des problèmes de méthode tout aussi essentiels pour l'enseignant.

Il n'est donc pas étonnant qu'après sa reprise en 1988 la Revue paraisse, en 1991, avec un Comité de Rédaction solidement composé et un projet qui témoigne de l'importante expérience acquise par le Val d'Aoste dans le domaine de la réforme de l'école élémentaire; projet qui répond également aux attentes de nos instituteurs engagés dans la recherche de voies à suivre et des moyens à mettre en oeuvre pour le développement culturel et humain des élèves et des enseignants.

Ce numéro est en quelque sorte une passerelle conduisant à l'étape successive, celle qui rendra opérationnels les divers secteurs culturels, dans une organisation où les disciplines traditionnelles seront réinterprétées, sur la base d'une critique souple, avec une rigueur scientifique moderne et associées à d'autres activités culturelles telles qu'initiation au son, à l'image, au mouvement etc.; disciplines abordées dans un bilinguisme effectif, qui a fait ses preuves et qui fait de l'école élémentaire valdôtaine un modèle.

Le tout, bien entendu, dans le respect total de la liberté de l'enseignant, destinée d'ailleurs à se développer en fonction de l'expérience professionnelle acquise à travers la confrontation critique des méthodes proposées.

Voilà pourquoi nos vœux de bon travail veulent être également et surtout un remerciement.

novembre 1990

Pier Carlo RUSCI

*L'assesseur à l'Instruction Publique*